

Conseil Municipal

Synthèse de la séance du lundi 25 mars 2019

Comptes de gestion et comptes administratifs 2018

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes de gestions 2018 établis par madame l'Inspectrice des Finances Publiques de Thueyts pour le budget du centre d'affaires, du service de l'eau et de l'assainissement et le budget principal de la commune.

Le conseil municipal a ensuite validé les comptes administratifs 2018 établis par le Maire, en tous points conformes aux comptes de gestion, et décidé les reports d'excédents de fonctionnement suivants sur les budgets 2019 :

- 27 737,40 € sur la section d'investissement du budget du centre d'affaires ;
- 160 000,00 € sur la section de fonctionnement et 62 324,46 € sur la section d'investissement du budget eau et assainissement ;
- 193 615,75 € sur la section d'investissement du budget principal.

Travaux de Voirie

Le conseil municipal a décidé d'affecter à l'opération d'aménagement de la place du Champ de Mars le reliquat d'environ 13 330 € existant sur l'enveloppe allouée à la commune par la communauté de communes dans le cadre du programme de travaux de voirie 2016-2019.

Dématérialisation

Dans le cadre de la dématérialisation progressive des procédures, le conseil approuve la signature d'un avenant à la convention entre la commune et l'État en vue d'étendre aux actes de commande publique la transmission au contrôle de légalité par voie dématérialisée.

Foncier

Le conseil municipal autorise la vente du lot n°2 de biens sans maître (parcelles situées sur les hauteurs du secteur de Luzet).

Il valide également la cession au propriétaire riverain, de la parcelle AD 313 lieudit la Grand Font.

Divers

Les travaux de la place du Champ de Mars avancent bien, malgré des petits imprévus et détails qui nécessitent une présence et une vigilance constantes. L'application des différents revêtements sera bientôt achevée. Suivra l'aménagement de la partie haute avec la reprise du sol et la plantation des arbres, puis l'installation du mobilier urbain et de l'éclairage public.

Un nouveau panneau d'affichage électronique sera également installé sur la place, ainsi qu'un petit espace de jeu pour les enfants (de type tourniquet).

Par ailleurs, l'aire de jeu située à l'entrée du parc du château de Blou va être entièrement rénovée, avec l'installation de nouvelles structures.

Le parking de Lafarge fera l'objet de légères améliorations, dont l'installation d'un point d'éclairage ; aucun autre aménagement n'est prévu pour le moment.